

REVÊTEMENT DE SOL D'ESCALIER D'IMMEUBLE : INSTALLATION, SOLUTIONS ET PRIX

jeu 07/02/2019 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Le choix du type de revêtement de sol pour les escaliers des parties communes et des parties privatives a toute son importance en copropriété, afin de faciliter la mobilité des résidents à l'intérieur de l'immeuble. Un revêtement de sol peu glissant et avec des propriétés peu salissantes est l'idéal.

Faciliter la mobilité des résidents en copropriétés

L'objectif du revêtement de sol pour escalier est de réduire la transmission du bruit lors des déplacements des résidents. Mieux vaut préférer un revêtement facile à poser, mais certains sont plus compliqués que les autres. Parmi les critères de choix, il sera également important de choisir un revêtement :

- permettant d'isoler le sol (ou du moins de limiter la sensation de froid sous les pieds) ;
- d'opter pour un revêtement réduisant le risque de chutes.

En copropriété, les mêmes revêtements de sol pour escalier ne conviennent pas nécessairement dans les parties communes et dans les parties privatives, puisque dans les appartements, il faut prévoir que les résidents sont amenés à marcher pieds nus.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

